REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

ELECTIONS LEGISLATIVES

Scrutin du 23 Novembre 1958

Troisième Circonscription



Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

Me voici candidat dans la 3e circonscription de la Dordogne, qui comprend maintenant les cantons du Nontronnais, du Ribéracois et du Périgord, régions auxquelles je suis profondément attaché depuis le début de ma vie politique et qui m'ont prouvé leur fidélité, puisqu'aux élections législatives de 1956, vous avez assuré la victoire de ma liste, arrivée très largement en tête des listes nationales.

Chers Amis, je suis des vôtres. Né en Dordogne, vous savez comment je défendrai les intérêts de notre contrée qui en a tant besoin.

LE BILAN DE LA IVe REPUBLIQUE

On sait comment la IVe République a sombré dans le désordre et le discrédit, en raison d'une Constitution absurde et d'un régime électoral malhonnête. Le pays n'était plus gouverné et tout périclitait. Le franc dévalué baissait sans cesse, les impôts augmentaient, la réforme fiscale promise aux artisans et commerçants n'était jamais votée. La Cour des Comptes dénonçait en vain, dans ses rapports officiels, les abus, les scandales, le pillage des deniers publics. Aucune sanction n'était prise. D'autre part, on sait ce qu'il était, hélas, advenu de l'Union Française, et l'on craignait que l'Algérie ne subisse le même sort.

Pourtant la France ne méritait pas une pareille décadence : tous les sacrifices qu'elle avait faits devaient lui permettre de rester une grande Nation si elle était bien dirigée.

Devant l'inaction des pouvoirs publics, de nombreux députés se désintéressaient des grands problèmes et allaient même jusqu'à déserter les séances de l'Assemblée Nationale. Pour ma part, je me suis toujours énergiquement élevé contre ces pratiques. Dans mes réunions publiques, dans mes articles, à la tribune de l'Assemblée, je n'avais cessé d'avertir le pays qu'une grave crise de régime surviendrait si une sérieuse réforme des mœurs et des institutions ne rétablissait pas l'autorité de l'Etat.

Vous savez que j'ai constamment rempli les devoirs de mon mandat avec la même activité, comme membre de la Commission des Finances, Rapporteur général du budget des Finances et Président de la Commission du Tourisme. Trois fois en 1956, quatre fois en 1957, deux fois en 1958, je suis intervenu à la Tribune de l'Assemblée Nationale pour demander, entre autres, le strict contrôle des frontières d'Algérie pour arrêter le trafic d'armes, une réforme fiscale supprimant les injustices, une action politique et diplomatique énergique et continue en Algérie pour hâter l'heure de la Paix, une politique agricole qui remédie à la situation désastreuse de nos Agriculteurs. Les gouvernements ont tenu compte de ces avertissements, mais leurs mesures insuffisantes, prises avec retard, étaient inefficaces.

L'AVENEMENT DE LA Ve REPUBLIQUE

Il était inévitable. Les événements d'Algérie, le 13 mai dernier, l'ont précipité. J'ai lutté pour éviter une révolution sanglante, comme j'avais lutté pour tenter d'éviter la guerre mondiale. Le 14 mai, je me suis entretenu avec le Général DE GAULLE de la situation dramatique créée par les événements de la veille, à Alger. Dès ce jour, je pensais que lui seul était capable de maintenir l'unité française et l'ordre républicain en évitant la guerre civile, et j'ai fait tous mes efforts auprès de mes collègues pour qu'il arrive au pouvoir le plus vite possible. Lors du vote d'investiture, je lui ai apporté, en les justifiant à la tribune, les votes unanimes de mon groupe.

Pendant l'élaboration de la Constitution, j'ai défendu les grands principes démocratiques pour rendre impossible toute dictature : la séparation des pouvoirs, la stabilité gouvernementale, la souveraineté du Peuple par le retour au scrutin majoritaire. Ces principes ont été respectés dans le projet qui vous était soumis. Je vous ai alors invité à voter : oui, et vous m'avez suivi, le 28 septembre, à une écrasante majorité.

Nous avons enfin des institutions républicaines qui permettent de redresser la situation et de donner aux Français les satisfactions qu'ils attendent :

CE QUE LES FRANÇAIS ATTENDENT

POUR LES AGRICULTEURS : Je suis décidé à défendre le programme agricole de la Fédération Départementale des Syndicats d'exploitants agricoles de la Dordogne, programme auquel j'adhère entièrement, notamment en ce qui concerne :

— Rajustement des prix agricoles par rapport aux prix industriels et indexation sur la base 1939.
— Développement de l'enseignement agricole.
— Création de la Caisse des Calamités Agricoles.
— Organisation des marchés, constitution de stocks pour résorber les excédents et régulariser les marchés et les prix.
— Pas d'importations sans l'avis de la profession; aide à l'exportation semblable à celle accordée à l'industrie.
— Aide aux jeunes pour enrayer l'exode rural en donnant l'argent nécessaire au Crédit Agricole.
— Aménagement des campagnes par l'adduction d'eau et la force motrice avec des crédits augmentés par des économies faites sur les territoires d'Outre-Mer.
— Aide effective de l'Etat pour l'amélioration des exploitations et de l'habitat rural.
— Egalité des droits sociaux avec les autres travailleurs.

POUR DEFENDRE CE PROGRAMME agricole, j'ai pris comme suppléant un agriculteur exploitant lui-même, M. **André MEYSSIGNAC,** Vice-Président du Cercle des Jeunes Agriculteurs de la Dordogne, Conseiller Général de Verteillac qui se tiendra constamment en liaison avec les Associations professionnelles et me fera connaître toutes leurs revendications.

POUR LES SALARIES: sécurité et plein emploi; application loyale des dispositions relatives à la fixation des salaires et **UNE LEGISLATION SOCIALE** complétée par l'Assurance-Chômage;

— Réforme de l'Assurance-maladie pour éviter que les foyers aux ressources modestes ne soient ruinés par les maladies de longue durée.

POUR LES COMMERÇANTS, ARTISANS, INDUSTRIELS: politique plus libérale du crédit et **vote du projet de Réforme Fiscale** que j'ai déposé et qui supprime par une taxe unique les contrôles fiscaux.

POUR LES VIEUX TRAVAILLEURS EN RETRAITE: Application du programme de la Fédération des Retraités; examen des dossiers et paiement plus rapide des retraites et allocations et indexation sur le coût de la vie.

POUR LES ANCIENS COMBATTANTS: Défense des revendications des Associations d'Anciens Combattants.

POUR LA JEUNESSE: Rattraper le retard des constructions scolaires et des facultés, afin que tous puissent bénéficier de l'instruction. Attribution de bcurses suffisantes, orientation vers les activités qui manquent de main-d'œuvre et de techniciens. Organisation d'un enseignement post-scolaire agricole efficace. Surveillance médicale attentive; création d'installations sportives.

LOGEMENT: Simplification des formalités pour la construction, prêts suffisants à des conditions raisonnables, maintien des primes.

EXPLOITATION DES RICHESSES DU SAHARA au seul bénéfice de la France, et investissements réservés par priorité aux campagnes plutôt qu'aux territoires d'outre-mer. L'argent français doit servir d'abord à augmenter le bien-être des Français.

LA VIE DE NOTRE CIRCONSCRIPTION

La situation économique difficile de notre région exige une action constante auprès des pouvoirs publics. Notre circonscription doit recevoir, en priorité, une aide suffisante de l'Etat pour rétablir l'équilibre avec les régions riches.

Les conditions d'existence de tous peuvent être améliorées par l'équipement de nos campagnes (adduction d'eau, force motrice) et de nos fermes, le développement du tourisme par une propagande méthodique, la recherche de nouveaux débouchés pour nos petites industries. Nos tribunaux locaux doivent être maintenus, et le Parlement seul est compétent pour examiner cette question.

Votre député devra établir un plan d'action, en collaboration avec tous les Conseillers Généraux, Maires, Elus locaux, les représentants de l'Agriculture, du Commerce, de l'Artisanat, de l'Industrie et des Ouvriers qui seront réunis en un « Congrès de la Circonscription ». Je me tiendrai en liaison étroite avec la population, comme je l'ai toujours fait, par mes permanences et mes fréquentes visites.

LES CONDITIONS ET LES MOYENS DU REDRESSEMENT

Les légitimes revendications de nombreux Français peuvent être satisfaites si des réformes profondes sont accomplies:

LA RESTAURATION DE L'AUTORITE DE L'ETAT

LA MISE EN ORDRE DES FINANCES PUBLIQUES par la suppression des dépenses somptuaires et inutiles. Un ordre d'urgence des dépenses doit être établi et respecté. Les ressources de l'Etat doivent être équitablement réparties. Les exportations doivent être développées pour équilibrer notre balance des comptes. Il faut stabiliser le franc. Ces mesures permettront à l'Etat de tenir ses engagements envers les citoyens et les collectivités.

LA REFORME DE L'ADMINISTRATION par la modernisation de ses méthodes et de ses moyens.

LA COMMUNAUTE FRANÇAISE qui se crée doit entraîner la diminution des charges que la France assumait dans les territoires d'Outre-Mer qui, devenus associés à la France, devront progressivement s'administrer eux-mêmes et à leurs frais.

EN RESUME, nous demandons la transformation de la fiscalité, la défense des traditions démocratiques de justice sociale, la défense de la laïcité dans un esprit de juste tolérance, la rénovation économique nécessaire pour le commerce, l'industrie et l'agriculture. Mais ce programme est lui-même dominé par la question de la Défense de la Paix.

DEFENSE DE LA PAIX

J'ai toujours passionnément défendu la Paix sans laquelle rien de fécond et de durable ne peut être accompli. Notre devoir est de rétablir rapidement la Paix en Algérie, comme l'a dit le Président du Conseil. Rien ne doit être négligé pour cela, et j'emploierai tous mes efforts, comme dans le passé, pour que la Paix soit bientôt une réalité.

La Paix mondiale elle-même ne peut être assurée que par le désarmement général, simultané et contrôlé. Une vaste action diplomatique devra être entreprise pour grouper, autour de la France, les nations qui veulent sincèrement la Paix et qui pourront créer une force morale et matérielle capable de l'imposer à tous.

L'IMPORTANCE DE VOTRE CHOIX

L'Assemblée Nationale qui va être élue aura à remplir un rôle important. Elle votera les lois et contrôlera l'action du Gouvernement. Elle pourra l'obliger à démissionner. Le choix de vos députés est donc essentiel.

Votre choix décidera de votre avenir et celui des vôtres. Il décidera aussi du destin de la République et de la France à un moment où les plus grands espoirs nous sont à nouveau permis mais où, aussi, les plus grands dangers nous menacent. C'est de votre sagesse que dépendra la réalisation de nos espoirs.

J'ai confiance en vous. Je vous demande d'avoir confiance en moi, aujourd'hui comme hier.

Je vous rappelle que vous ne devez pas rayer le nom du suppléant, sans quoi votre bulletin serait nul et ne compterait pour personne.

Tous ensemble, nous défendrons la République et nos Libertés, nous créerons, pour vous tous, plus de bien-être et de bonheur, nous ferons du régime que nous venons de choisir la République du redressement de la France dans la Paix enfin retrouvée, dans la Liberté, l'Egalité et la Fraternité.

Vive notre Circonscription!
Vive la République! Vive la France!

Georges BONNET
Ambassadeur de France
Conseiller Général de Champagnac-de-Bélair
Maire de Brantôme
Croix de Guerre 1914-1918 -- Chevalier de la Légion d'Honneur
Candidat d'Entente Républicaine et Radicale -- R. G. R.

REMPLAÇANT EVENTUEL:
André MEYSSIGNAC
Agriculteur-Exploitant
Conseiller Général de Verteillac
Vice-Président du Cercle des Jeunes Agriculteurs de la Dordogne

Imp. Joucla, Périgueux